

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 27 AVRIL 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, M. Thierry VALLEJOS, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSSEN par M. Paul-Roger GONTARD
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Laurence LEFEVRE
Mme Anne GAGNIARD par Mme Frédérique CORCORAL
M. Arnaud PETITBOULANGER par Mme Sylvie MAZZITELLI
Mme Françoise LICHIERE par Mme Martine CLAVEL
Mme Laurence ABEL RODET par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUARD
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

ETAIENT EXCUSE(E)S :

Mme Annie ROSENBLATT
Mme Christine LAGRANGE

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2024

36

FINANCES : Sollicitation Fonds Vert pour l'année 2024.

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Afin d'accompagner la mobilisation des collectivités territoriales et contribuer à répondre aux enjeux de la planification écologique, d'en assurer l'efficacité et la pérennité, le Gouvernement a décidé de pérenniser en 2024 le dispositif exceptionnel « Fonds Vert » dédié aux collectivités et de le renforcer à hauteur de 2,5 Md€ par an dès 2024.

Ce fonds est destiné à financer un ensemble de 14 mesures qui s'organisent autour des 4 axes suivants :

- La performance environnementale
- L'adaptation au changement climatique
- L'amélioration du cadre de vie
- Et un axe transversal consistant en un appui à l'ingénierie

La ville d'Avignon s'est engagée depuis plusieurs années dans la promotion d'actions en faveur de la transition écologique, comme en témoignent la réhabilitation de nos piscines ou le plan en faveur des mobilités actives.

Il s'agit donc ici de renforcer ces actions en sollicitant une participation financière au titre du Fonds Vert 2024, auprès de l'Etat et de Monsieur le Préfet de Vaucluse, sur la base des projets suivants :

- GS Grand-Cyprès: Rénovation lourde hors périmètre « pépinière d'entreprise »
- FRAISH'COURS 2024 : Désimperméabilisation et végétalisation des cours des écoles Rotonde, Trillade et Croisière
- Aménagement modes doux sur l'avenue Monclar
- Réhabilitation de la rue Thiers – Phase II 1^{ère} tranche

A travers ces actions, il s'agira pour la ville d'Avignon d'accélérer la transition écologique de son territoire.

Les plans de financement prévisionnels sont présentés ci-dessous :

AXE 1 : Renforcer la performance environnementale

- GS Grand-Cyprès : Rénovation lourde hors périmètre « pépinière d'entreprise »

Il s'agit d'un des plus importants groupes scolaires d'Avignon avec plus de 600 élèves accueillis. Il s'agit de le réhabiliter en totalité afin d'améliorer ses performances énergétiques et le confort des usagers, tout en permettant son ouverture sur le quartier.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux HT	11 300 000 €	
Subvention FONDS VERT 2024 sollicitée	1 500 000 €	13 %
Subvention ANRU obtenue	5 288 580 €	47 %
Subvention DPV 2022 obtenue	1 370 000 €	12 %
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	3 141 420€	28 %

AXE 2 : Adapter le territoire au changement climatique

- Projet FRAISH'COURS 2024

La ville d'Avignon poursuit sa politique de végétalisation des cours d'école et de renforcement des espaces de création sur les sites des écoles Ronde – Trillade – Croisière.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux HT	470 000 €	
Subvention Fonds Vert 2024 sollicitée	235 000	50 %
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	235 000 €	50 %

AXE 3 : Améliorer le cadre de vie

- Aménagements modes doux de l'avenue Monclar

Il s'agit de représenter le dossier déposé en 2023 pourtant sur les aménagements dédiés aux modes doux sur l'avenue Monclar, avec pour objectifs d'encourager les modes de déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant HT	Taux
Coût prévisionnel travaux	750 000 €	
DPV 2023 obtenue	440 000 €	59 %
Subvention Fonds Vert 2024 sollicitée	150 000 €	20 %
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	160 00 €	21 %

- Aménagement de la rue Thiers (Phase II – 1ère tranche)

Il s'agit de poursuivre les actions de valorisation du centre-ville pour des aménagements de qualité dédiés aux modes actifs. Il s'agit ici de la première tranche de la phase II du projet.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux HT	2 035 129 €	
Subvention FONDS VERT 2024 sollicitée	712 295 €	35 %
Subvention DSIL 2024 sollicitée	407 026 €	20 %
Subvention Région PACA obtenue	400 000 €	20 %
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	515 808 €	25 %

Ainsi, le Fonds Vert 2024 contribuera au financement de ces projets structurants pour la ville d'Avignon.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122.22 alinéa 26, permettant au Maire de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions,

Vu la délibération n°5 du 4 juillet 2020 du Conseil Municipal de la Ville d'Avignon donnant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire, notamment en matière de demande de subventions (selon alinéa 26 de l'article L2122.22 du CGCT),

Vu la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant les critères d'éligibilité des communes au dispositif « Fonds Verts » pour l'année 2024,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les plans de financement prévisionnels pour les projets présentés au titre du Fonds Vert 2024;
- **SOLLICITE** une participation financière au titre du Fonds Vert pour l'année 2024 auprès de Monsieur le Préfet de Vaucluse;
- **IMPUTE** la recette à intervenir sur le chapitre 74, compte 1321;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOPTE

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Martine CLAVEL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 13 MAI 2024
ACTE PUBLIE LE 21 MAI 2024

AR préfecture : 084-218400075-20240427-lmc1X010001823f-DE

Date de télétransmission : 13-05-2024

Date de réception en préfecture : 13 MAI 2024